

**Echange de notes
des 26 juillet 1993/19 juin 1995**

**confirmant la validité entre la Suisse et la Namibie
du Traité d'extradition du 26 novembre 1880 et
de la Convention additionnelle du 19 décembre 1934,
conclus entre la Suisse et la Grande-Bretagne**

(Etat le 19 juin 1995)

Par échange de notes des 26 juillet 1993/19 juin 1995, la Suisse et la Namibie ont confirmé la validité, dans leurs rapports mutuels, du Traité d'extradition du 26 novembre 1880¹ et de la Convention additionnelle du 19 décembre 1934², conclus entre la Suisse et la Grande Bretagne.

RO 1995 3923

¹ RS 0.353.936.7

² RS 0.353.936.71

